



Union Sportive de GASNY

Saison 2009/2010

REGLEMENT INTERIEUR

ENGAGEMENT CONTRE LA VIOLENCE DANS LE SPORT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Pour les joueurs mineurs, Nom du Représentant légal :

Père - Mère - Tuteur légal (*rayez les mentions inutiles*)

Le Membre signataire reconnaît avoir pris connaissance du Règlement intérieur du Club et de l'engagement du Club contre la violence dans le sport. Il déclare s'engager à accepter et à en respecter les termes en toute circonstance et durant tout le temps de ses engagements au sein du Club de l'U.S. Gasny.

Fait le :

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

(*pour les Joueurs mineurs, signatures des Parents et du joueur*),